

extravasation par la plaie; elle se trouve baignée quand le froid survient, l'écorce n'a pas eu le temps de se cicatriser et le froid a plus de prise. C'est toujours de l'amputation des grosses branches faites à contre-temps, ou mal faites, que naissent les chancres et les cavités du tronc. On ne doit jamais couper une grosse branche sans recouvrir la plaie avec l'onguent de Saint-Fiacre, ou sans cloner par-dessus une planche dont tout le tour est mastiqué avec le même onguent. Les clous qui entrent dans le tissu ligneux n'y portent aucun préjudice, et qu'elle n'est par la suite recouverte que par la seule écorce. A la fin de la première année, ou après la seconde, suivant l'étendue de la plaie, on peut supprimer la planche: cet expédient paraîtrait minutieux, si on ne comptait pour rien la grande valeur d'un bon tronc de noyer bien sain: c'est le seul moyen de l'empêcher de devenir caverneux, à moins qu'il n'ait été semé en place, et simplement élagué dans les commencements, pour assurer la hauteur du tronc.

Il n'est pas d'absolue nécessité de tailler le noyer, mais la suppression des branches les plus basses est nécessaire, lorsque les rameaux sont près de terre: il en résulte deux avantages: l'arbre a plus d'air dans l'intérieur de ses branches, et les branches du sommet s'élèvent davantage; enfin, par la suppression des branches inférieures, on a une plus grande partie de champ à cultiver; d'ailleurs il est rare que les que les fruits placés sur ces rameaux pendants et rapprochés du sol soient pour le propriétaire. C'est surtout après l'amputation de ces grosses branches que l'on doit faire usage de l'onguent de Saint-Fiacre, recouvert par une planche, parce que la cicatrice se ferme difficilement. Le bon cultivateur ne se hâte pas de les séparer du tronc; il élague les rameaux, à mesure qu'ils s'inclinent trop, et même les branches se condaires qui partent des premières; il évite par ce moyen la surcharge du poids à l'extrémité du levier, et prévient l'inclinaison des mères-branches et de leurs rameaux. On fait même observer que l'amputation des mères-branches sur les vieux noyers leur est très préjudiciable, et que peu à peu l'arbre périt.

C'est surtout pendant les vingt premières années après la plantation qu'on doit s'occuper essentiellement de la formation de la tête de l'arbre; jusqu'à cette époque, son produit est peu de conséquence; il vaut mieux le sacrifier à l'accroissement de l'arbre. Si l'on diffère sa propre jouissance, c'est pour mieux jouir dans la suite. Il est même essentiel, jusqu'à un certain point, d'empêcher l'arbre de se mettre à fruit, puisque le bois y gagnera beaucoup. Tous les ans, ou tous les deux ans, on peut émonder cet arbre, 1^o. de tous les bois morts, s'il y en a; 2^o. des branches qui se disposent mal; 3^o. des rameaux trop pendants. Cette époque passée, le noyer n'a presque plus aucun besoin du secours de l'homme, à moins qu'un coup de vent, un ouragan, n'ait brisé et déchiré quelques-uns de ses fortes branches, ou bien pour un peu recevoir les rameaux trop pendants vers l'extérieur.

Dès qu'on voit que l'arbre commence à être sur le retour, que sa tête commence à se charger de bois mort, il est temps de mettre la cognée à sa racine, de l'abattre afin de prévenir un dépérissement qui diminue beaucoup la valeur du tronc. L'époque de la coupe de ces arbres est lorsque la sève est concentrée

dans les racines, lorsque depuis quelques semaines il règne un vent du nord sec et même froid; la lune n'influe en rien cette coupe. Dès que cet arbre est couché par terre, on coupe toutes les branches près du tronc, on ménage les plus grosses, afin de leur conserver leur longueur, et les petites sont brisées et destinées au feu. Aussitôt après la séparation des branches, il convient d'écorcer le tronc, et de le placer ensuite droit sous un hangar, afin qu'il sèche plus vite. Si l'on désire donner à ce bois une qualité supérieure et diminuer le volume de son aubier, on écorcera le tronc sur pied pendant l'hiver, un an avant d'abattre cet arbre: cette petite préparation est un peu dispendieuse et d'un très grand avantage, principalement pour les beaux troncs des arbres semés à demeure et dont on n'a pas coupé le pivot.

On dit que les noyers attirent la foudre plus que les autres arbres. Cela est vrai, en raison de leur grande circonférence et de l'humidité dont ils se chargent pendant l'orage, l'eau étant un excellent conducteur de l'électricité et par conséquent du tonnerre.

En plusieurs endroits on a supprimé la plantation du noyer dans les avenues et dans le voisinage des habitations, parce que la transpiration des feuilles de cet arbre est forte, son odeur désagréable et porte à la tête. Si on reste longtemps sous un noyer, on se sent la tête pesante, et le malaise est quelquefois porté au point de donner des envies de vomir. Eprouvé-t-on cet état fâcheux sous tous les noyers? Non, sans doute, mais uniquement sous ceux dont les rameaux pendent de tous côtés presque jusqu'à terre: alors on se trouve comme sous un toit, sous une espèce de calotte où l'air se renouvelle difficilement, l'air qui s'échappe du noyer par la transpiration vicie l'air atmosphérique, mais supprimez jusqu'à une hauteur proportionnée les branches et les rameaux inférieurs, alors vous établirez un grand courant d'air qui dissipera la mauvaise odeur.

C'est dans les avenues que l'on doit principalement semer des noix à demeure, afin que l'arbre pivoté, s'élançant dans les airs, prenne un port si majestueux et si imposant, qu'un autre arbre ne saurait rentrer en concurrence: alors l'homme guidé par le luxe et par la mode sera satisfait; l'idée de récolte ne le fatiguera point, car elle sera très médiocre. Qu'il est cruel cet empire du luxe et de la mode! Il dépeuple d'hommes nos campagnes, les attire dans les villes et anéantit nos arbres les plus précieux, pour leur en substituer d'autres dont le bois est de nulle valeur!

Les ravages des insectes.

Nous croyons utile de publier ici les renseignements suivants que M. Fletcher vient de communiquer devant le Comité d'agriculture de la Chambre des Communes, à Ottawa, à l'occasion des ravages causés à nos récoltes par les insectes de toutes sortes qui se multiplient davantage, chaque année, dans notre pays.

« D'après le recensement, l'estimation la plus basse de la valeur des grains de la Puissance est de \$50,000,000 par année, et il est vrai de dire qu'un dixième en est perdu par suite des ravages des insectes.

« Le moucheron qui s'attaque à la graine de trèfle a causé de grands dommages. C'est un insecte très